41e Année - N° 3100. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 16 Mars 1929.

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

## L'USINE DE SISTERON

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro nous commençons aujourd'hui la publication du compte-rendu sténographique de l'intervention du citoyen Emile Galici au Conseil général des B-A lors de la discussion de l'affaire de l'Usine Electrique. Nos lecteurs verront ainsi le rôle prépondérant joué par notre représentant dans une question qui intéresse au plus haut point la ville de Sisteron. Il s'est fait en la circonstance le défenseur de intérêts de notre Cité contre celui, dont le nom est sur toutes les lèvres, qui s'est montré l'avocat de la puissante Société des F. M. de la Durance. Nos compatriotes verront en même temps que le compte-rendu publié par la presse quotidienne de Marseille était truqué. Dans aucun de ces journaux en effet il n'y avait trace de l'intervention du citoyen Galici alors que, chacun le sait, c'est sur sa demande expresse que le Conseil général des B-A se réunissait en session extraordinaire. C'était à croire que notre représentant était devenu subitement muet. . Tout à peine si notre honorable confrère *Le Petit Marseillais* avait osé écrire que sur la proposition du citoyen Galici le Conseil général avait rétabli la subvention de 1000 francs refusée par erreur à l'Association des mutilés de la guerre lors de la dernière session. Ah ! On peut dire que le censeur aux gages de la S. F. M. D. auquel avait été donné mission d'étouffer l'intervention du citoyen Galici n'a pas volé son argent ! Malgré cela sa peine aura été vaine. Par nos soins les Sisteronnais connaitront le rôle louche joué par certaine personnalité politique au sein du Conseil général et en dehors de cette Assemblée. Ils verront ainsi de quel côté se trouvent leurs véritables défenseurs et le moment venu ils sauront chasser les mandataires infidèles qui par intérêt personnel se sont faits les dévoués serviteurs des puissantes Sociétés financières au détriment des intérêts de nos laborieuses populations.

PREFECTURE des BASSES-ALPES

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Général, séance du 9 février 1929.

## CHUTE DE SISTERON

### Avis du Conseil Général

*Compte-rendu sténographique de l'intervention de M. Emile Galici, Conseiller Général.*

*M. le Président.* – J'ai été saisi pour la question de la chûte de Sisteron d'une demande de scrutin public signé par M. Galici et un certain nombre de nos collègues. Elle est ainsi conçue :

Le Conseil Général des Basses-Alpes réuni à Digne en session extraordinaire le 9 février 1929 en exécution de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 1928.

Attendu que la S.F.M.D. a obtenu par décret en date du 4 septembre 1919 la concession hydraulique de la chûte Ventavon-Sisteron à charge par elle de prendre l'eau de la Durance au confluent du torrent de Beynon et de la conduire jusqu'au quartier du Pont de Buech à Sisteron où doit être édifiée l'usine génératrice.

Attendu que par décret du 21 août 1923 et convention additionnelle du même jour la S.F.M.D. a été autorisée à équiper *provisoirement* la partie amont de la concession et à installer une usine *provisoire* au Poët sous la réserve expresse que le tronçon aval le Poët-Sisteron serait exécuté dans les cinq années qui suivraient la réception de l'usine du Poët.

Attendu que S.F.M.D a passé avec la ville de Sisteron un engagement dans ce sens. Attendu qu'à l'heure actuelle ladite société renant l'engagement ci-dessus demande au Ministre des Travaux Publics a être débarrassée de son obligation d'équiper le tronçon aval et de construire une usine génératrice de Sisteron. Attendu que la S.F.M.D. demande en outre que le prix de l'électricité livrée soit portée de 10 à 17 centimes le kw heure ; qu'elle demande encore que la réserve d'électricité à employer dans le département soit réduite : Attendu que la Chambre de Commerce des Basses Alpes ; la Chambre d'Agriculture des Basses Alpes ; la commission d'enquête de commodo et incomodo, ont été unanimes a rejeter la demande formulée par la société et a exiger l'exécution intégrale des engagements pris : qu'en effet si cette demande était accordée les interêts du Département des Basses-Alpes et du pays tout entier serait gravement lésés car la Durance deviendrait définitivement inutilisable hydro-électriquement entre le Poët et Sisteron; qu'au surplus dans la loi du 16 octobre 1919 rien ne permet d'envisager la disjonction sollicitée ; qu'un tel précédent serait très grave de nature à nuire aux collectivités qui ne pourraient plus désormais exiger le respect des conventions librement consenties et qu'enfin il serait profondément regrettable de donner l'impression aux populations que tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi et ne sont pas également obligés par leur signature.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES B-A

Après en avoir délibéré demande instamment à M le Ministre des Travaux publics de rejeter la demande formulée par la S.F.M.D, et d'exiger de la dite Société l'exécution intégrale des engagements pris.

*M le Président.* — La parole est à M. Galici.

*M. Galici.* — Pour mettre entièrement au courant mes collègues qui malgré le dévouement dont ils font preuve ont pu laisser échapper quelque chose de cette affaire il est nécessaire de faire l'historique de cette concession de la Chûte de Sisteron. J'emploie cette appellation « Chûte de Sisteron » car c'est celle qui est indiquée dans le décret de concession.

La S.F.M.D. désirant utiliser l'eau de la Durance comme force motrice avait demandé en 1919 la concession qui lui fut accordée par décret le 4 septembre de la même année. Ce décret portait : que la Société concessionnaire était tenue de prendre l'eau de la Durance, domaine National au confluent du torrent de Beynon et de la Durance, de conduire cette eau à l'aide d'un canal d'amenée au quartier de Pont de Buech à Sisteron et d'y construire l'usine génératrice de l'électricité.

La Société concessionnaire commença son travail et pour aller plus vite elle le commença par les deux bouts En même temps qu'elle attaquait les travaux à Ventavon elle les attaquait à Sisteron de sorte que les travaux allèrent de pair des deux côtés.

Ils furent soudainement arrêtés en 1921 mais alors que la Société n'avait construit que 4 km. de canal de Sisteron dans la direction du Poët elle était parvenue à équiper entièrement la portion de Ventavon au Poët. Et harguant à cette époque du malaise économique qui sévissait sur le pays elle tint à l'Etat ce raisonnement :

« Je ne puis pas à l'heure habituelle remplir toutes mes obligations qui consistent à construire le canal de Sisteron et à édifier l'usine génératrice d'électricité au Pont de Buèch Mais si vous y consentez, comme il y a un canal de 8 à 10 km. que j'ai construit et qui arrive au Poët, étant donné la grande quantité d'eau que j'ai le droit de prendre dans la Durance, 90 mc à la seconde, je puis avec la portion Ventavon-Le Poët établir une usine provisoire au Poët. Avec les ressources que me fournira cette exploitation car je vendrai l'électricité d'ailleurs nécessaire à mon usine qui est à St-Auban (ces sociétés sont toutes parentes en effet, elles ont les mêmes directeurs et administrateurs délégués) je pourrai continuer l'achèvement des travaux. Je demande donc à M. le Ministre des Travaux publics la permission de faire un léger accroc au cahier des charges, et je lui demande de me permettre d'utiliser *provisoirement* ce qui est déjà fait ».

*( à suivre )*

## Un don de la Fondation Rockefeller au département

*On sait les attaches que M. André Honnorat a, tant comme Président de "l'Office National d'hygiène sociale" que comme Président du "Comité National de défense contre la tuberculose" avec la puissante institution américaine qui s'est constitué sous le nom de "Rockefeller Foundation".*

*A la suite de pourparlers que M. Honnorat a engagés l'an dernier avec les représentants de cette institution en France, un de ses médecins, M. le Docteur Taylor, est venu se rendre compte sur place des besoins de nos services d'hygiène et est entré en rapport à ce sujet avec le préfet des Basses-Alpes, M. Bourrat, et notre dévoué inspecteur d'hygiène M. le Docteur Piétri.*

*Le Conseil Général ayant, entre temps adopté, sur la proposition de M. Honnorat, tout un programme de lutte contre les maladies épidémiques et les maladies sociales, la Rockefeller Foundation n'a pas hésité à répondre à l'appel que lui avait adressé notre sénateur.*

*Voici, en effet, la lettre que vient de recevoir M. Honnorat et qui l'informe que cette belle et grande institution met une somme de 15 000 frs. à la disposition de notre département pour l'aider à organiser rationnellement ses services d'hygiène.*

*Mon Cher Sénateur,*

*C'est avec plaisir que je viens vous informer de l'approbation donnée par notre bureau central de New-York au budget des Basses-Alpes établi en collaration avec la fondation. Ce budget a été préparé avec l'aide du Dr. Piétri après consultation avec le Préfet et prévoit une contribution de la part de la Fondation d'un total de 75.000 frs.*

*Il est possible que j'aille dans les Basses-Alpes d'ici quelques semaines et je serai heureux, à mon retour, de vous donner mes impressions sur les progrès du service d'Hygiène.*

*Veillez agréer mon cher Sénateur, pour vous et Madame Honnorat, mon bien sympathique souvenir.*

*R. - M. TAYLOR.*

*Il est à peine besoin de dire que, pour un département aussi pauvre que les Basses-Alpes, le concours que l'Amérique lui apporte si généreusement est d'un prix exeptionnel.*

## Chronique Electorale

### Elections Municipales

Avant de poursuivre plus loin ma documentation sur les élections municipales il est de toute nécessité que j'ouvre ici une parenthèse sur les légendes malfaisantes qui auréolent depuis quelques années notre jolie petite ville si pittoresque et si pleine d'imprévus.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours les municipalités qui se sont succédées n'ont pas su tirer de la situation géographique et touristique de notre pays toutes les ressources nécessaires à son développement et à sa modernisation.

J'ai dit et démontré souventes fois combien la propreté laissait à désirer et qu'elle mauvaise renommée elle nous faisait par le retard mis à la construction du tout à l'égoût ? Je le répéterai à satiété parce que mon cœur de Sisteronnais s'émeut lorsque dans les publications largement diffusées les Agences de voyages émettent sur Sisteron des notes contraires à la vérité qui nous portent un préjudice matériel et moral ; passe encore si ces tristes légendes sont cueillies au hasard de la route mais lorsqu'elles s'étalent tout au long dans des guides dont le luxe les fait rechercher par les touristes il est du devoir de tout bon sisteronnais de joindre sa protestation à la mienne contre pareille désinvolture à l'égard de notre pays.

Et pour bien montrer la vérité à ceux qui me lisent je citerai la phrase suivante que mes yeux ont lu sur Sisteron ville de 3.400 habitants, dans un guide : *La Route des Alpes*, édité à Grenoble par la maison Arthaud, qui a pour auteur M. Henri Ferrand :

*La Provence on l'atteint en même temps que la Durance à Sisteron. Peut-on rêver plus curieux endroit que cette ville autrefois puissante aux trois quarts abandonnée....*

Voilà ce qu'on lit dans les guides touristiques ; Je me demande quel effet produira cette citation placée sous les yeux d'un touriste indécis et incertain sur le choix d'un séjour de vacances et que son cœur n'appèle pas à Sisteron.... Il ne viendra pas et la citation aura été la cause directe de cette abstention. Voilà l'effet pernicieux des légendes.

Non, notre ville n'est pas abandonnée, ceux qui y sont retenus par diverses attaches la défendent de tout leur cœur contre l'incurie et la veulent toujours plus belle ;

Non, notre Cité n'est pas abandonnée, tous ses enfants qui s'en éloignent pour suivre leur vocation reviennent dans ses murs y respirer ce bon air frais, réchauffer leurs membres

© VILLE DE SISTERON

rabougris à son bon soleil et reposer en terre natale à côté de leurs vieux

Abandonnée, oui, par ses représentants au Parlement qui n'ont rien fait pour arrêter le martelage des décrets-lois ? abandonnée, oui, ou presque, par ceux qui ont charge de ses intérêts et qui passent leur temps en des brouilles et des bouderies.

Ce sont les échos produits par ces bruits qui sont causes de ces légendes dont leur répercussion nous procurent de si gros préjudices.

En retour, ce sera tout à l'honneur des nouveaux élus du 5 mai de remettre les choses au point, c'est-à-dire de doter Sisteron du confort moderne, afin que nous n'ayons plus à redouter la médisance publique que les guides touristiques propagent faussement.

UN ELECTEUR.

## *Chronique Locale et Régionale*

### SISTERON

Le citoyen Emile Calici, Conseiller général, recevra chez lui les électeurs le lundi 18 mars, jour de Foire à Sisteron.

**Concert-Bal.** — Les Touristes des Alpes sont heureux d'annoncer à leurs nombreux Membres Honoraires que pour les remercier d'avoir répondu avec empressement à leur appel, ils leur offriront dimanche 24 Mars un grand concert instrumental suivi de bal dans la vaste salle des Variétés que M. Fabre a bien voulu mettre à la disposition de la musique. Cette manifestation musicale aura lieu à 9 h. elle est exclusivement réservée aux membres honoraires sur la présentation de la carte qui n'autorise la rentrée qu'aux membres directs de la famille du titulaire de la carte qui leur est actuellement envoyé par la poste ; si toutefois une omission s'est produite les personnes oubliées peuvent aller la réclamer à la librairie Lieutier, avant le 23.

* * *

La sociéié musicale avait projeté de donner un concert public le jour de Pâques, mais des musiciens étrangers au pays appelés de toute urgence auprès de leurs intérêts profitent de ces jours de fêtes pour se rendre chez eux En conséquence ce concert est renvoyé au dimanche 7 avril à 2 h. sur la place de la Mairie. Souhaitons toujours un temps aussi beau que celui qui nous honore depuis quelques jours.


**Convalescents Neurhasténiques Déprimés :**

La cause de votre mal est un affaiblissement de votre systéme nerveux Le remède à votre mal est l'HENYL, super reconstituant, le fruit de 20 années de recherches dans les laboratoires les mieux outillés du monde.

Demandez la brochure Numéro 108 " Le Mal du Siècle " qui vous sera envoyée gratuitement sur demande aux Laboratoires LAURIAT La GARENNE-COLOMBES (Seine).


**Théâtre des Variétés.**

**Tournée Zidner.** — La « super Revue » **PARIS QUI DANSE** sera présentée très bientôt par le populaire Fantaisiste *Zidner*, des Folies Bergère de Paris et troupe incomparable.

Interprètation hors pair.

**Officiers de réserve** — Des exercices pour les Officiers de Réserve d'Infanterie et d'Artillerie, auront lieu au Lycée des Garçons de Digne, le dimanche 17 mars 1929, de 10 h 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 30.


**A LOUER**

**Appartements**, situés Place de l'Eglise. Pour visiter Samedi et Jour de Foire, S'adresser à *M. Bonfort de Laidet* à Baulieu, Sisteron.

**DONNERAIS** Enseignement Général

dessin et langues étrangères (Anglais, Allemand). Se renseigner au bureau du Journal.

**A nos lecteurs**

En recommandant la poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre qui a obtenu la plus haute recompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4, 50 fr. (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

**CHEVAUX BLESSÉS**, écorchés, guéris immédiatement sans cesser le travail par " **Le trésor du Cavalier** ", remède employé pendant la guerre par l'armée française. Un flacon par poste, 7 fr. 60. Tous remèdes pour volailles, bestiaux, centaines de références des Basses Alpes et renseignements gratuits. **A. MEYNARD**, Fabrique de produits vétérinaires à VALREAS (Vaucluse).

**MOTOCYCLISTES !**

Les nouvelles 3 HP quatre temps sont livrables de suite chez " **Autos-Sports** " (*à coté de la poste*). Le plus grand choix de la région : 2, 3 et 4 HP en sports et touristes, deux et quatre temps, Dépôt et agence des plus grandes marques : *Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, Monet et Goyon, Motoconfort.*

— UNE VISITE S'IMPOSE —

**Salon de Coiffure. — AVIS.**

**M. SITJA Louis** *coiffeur*, se tient à la disposition du public pour spécialités de coupes de cheveux pour hommes, dames et enfants.

*Travail très soigné dans le salon de coiffure, Place de la Mairie, Sisteron.*


### Etat-Civil

*du 8 au 15 Mars 1929*

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

*Antoine-Marius Tavril, 74 ans, hôpital, François-Ferdinand Vignet, 80 ans quartier de Cheterusse.*


**CASINO CINÉMA**

Samedi, Dimanche, matinée soirée

**Trois représentations cinématographiques**, Au programme :

PARAMOUNT-ACTUALITES

Les effluves du Printemps

comique en 2 parties

Bébé DANIELS dans :

**SENORITA**

( *La fille de Zoro.* )

Dans Sénorita, vous verrez Bébé Daniels accomplir des prouesses fantastiques, des exploits qui vous emerveillerons et que vous n'auriez jamais — jusqu'à ce jour — pu croire réalisable par nne femme... fut-elle Bébé Daniels.

**Orchestre symphonique**

*La semaine prochaine :*

encore un gros succès, Pola NEGRI, dans :

**" CONFESSION "**

**A LOUER** à Saint-Barthélémy, **FERME**, quartier de l'Adrech. *S'adresser à* **M. BEC**, *chaussures, à Sisteron.*

**A VENDRE** Une **CHARRETTE** à l'état de neuf.

S'adresser à M. MALDONNAT Henri, *à la Coste - Sisteron.*

**CABINET DENTAIRE**

**E. CASAGRANDE**

10 — Place de l'Horloge — 10

**SISTERON** — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

**MOTO A VENDRE**

marque **Peugeot**, 175 cm3. Bon état.

*S'adresser au bureau du Journal.*

**- Cabinet Dentaire -**

**A. SILVY**

CHIRURGIEN - DENTISTE

Le Jeudi et le Vendredi.

*2, Rue Paul Arène* — SISTERON.

**MOTOCYCLISTES, SPORTIFS !**

Essayez la moto " **LUCIFER** "

Elle vous épatera. Prix : **2.675 frs.**

**Paul ALBERT**, agent SISTERON

La nouvelle **CITROEN**, 10 CV C 4, dont on dit tant de bien possède tous les avantages de la voiture parfaite.

**Suspension, reprises d'accélération, vitesse.**

L'économie qu'elle procure en frais d'impôts, assurances, faible consommation d'essence, d'huile, et frais d'entretien très réduit. La classe au premier rang des voitures utilitaires. Demandez à l'essayer à l'agent :

**Francis JOURDAN, avenue de la gare, Sisteron**

qui se fera un plaisir de vous piloter a l'allure qui vous plaira et sur la route que vous choisirez.

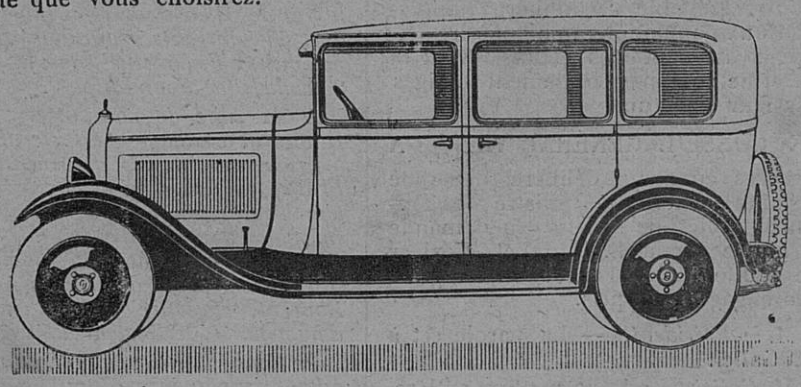

| | |
|---|---|
| Camionnette, 500 kg charge utile . . . | 20.600 frs. |
| Chassis, 1000 kg charge utile . . . | 18.890 - |
| Conduite Intérieure luxe, 4 places très confortables . | 25.600 - |
| Berline 4 places, grand luxe . . . | 25.600 - |

*Vente à crédit en 12 et 18 mensualités.*

**Matériel Electrique**

Installation - Éclairage

— Force - T. S. F. —

Réparations moteurs - Bobinage

*CHAINE Clovis*

L'ESCALE (Basses-Alpes)

Transports - Sable - Gravier

**Vente de Fumier**

**Bois de chauffage scié ou non**

PRIX MODÉRÉS

*S'adresser*

**Joseph ANDINE**

- 7 Rue de Provence - **SISTERON**


Etude de Me **Aimé BERTRAND**
Huissier à Sisteron

# VENTE
## *VOLONTAIRE aux Enchères Publiques*

Il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, le **lundi dix-huit Mars** mil-neuf-cent-vingt-neuf, à **onze heures**, jour de foire à Sisteron devant la gendarmerie à cheval.

A la vente aux enchères publiques de

## *Deux Juments*

réformées, de la gendarmerie de Sisteron :

1°) *Déportée*, jument. 20 ans, taille 1 m. 47, alezan, balsannes postérieures.

2°) *Bielle*, jument, 19 ans, taille 1 m. 55, bai marron foncé.

Les frais seront annoncés avant la vente et payables en sus du prix d'adjudication.

signé : BERTRAND.

**Etudes de Me TARTANSON,**
Avoué à DIGNE
et de Me **BUÉS**, Notaire à Sisteron,

# VENTE
## par Licitation
## Immeuble sis à Peipin

**Adjudication à Peipin, en la salle de la Mairie, par Me BUES, notaire à Sisteron, le sept avril mil-neuf-cent-vingt-neuf à 14 heures.**

En vertu d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal Civil des Basses-Alpes, séant à Digne, le vingt-trois janvier mil-neuf-cent-vingt-neuf il sera procédé le dimanche sept avril mil-neuf-cent-vingt-neuf à 14 heures en la mairie de **PEIPIN**, et par le ministère de Me **Buès**, notaire à cet effet commis ;

A la requête de 1° Sylvain-Léon **Chaix**, curé de Mayres y demeurant ; 2° Mademoiselle Jeanne-Charlotte-Maria-Lucie **Chaix**, sans profession, demeurant à Villard-Reculas (Isère) ; 3°, 4°, 5°, 6° Alfred Jean-Baptiste-Charles-Marius **Chaix** ; demoiselle Odette-Simone-Thérèse-Augusta **Chaix**, demoiselle Clarisse-Marie **Chaix** ; demoiselle Georgette-Simone-Amélie **Chaix**, tous quatre mineurs agissant pour eux leur mère et tutrice légale Berthe-Hortense-Céphine **Bizet**, Vve en premières noces de Jean-Baptiste Désiré **Chaix** et épouse en deuxièmes noces de Justin-Jean-Marie **Combe**, propriétaire avec lui demeurant à Villard-Reculas ; et le dit **Combe** pour l'assister et autoriser et comme cotuteur ; 7° demoiselle Eugénie-Louise **Jacquemet**, couturière demeurant à Allemont (Isère) ; 8° Eugéne-Augustin-Joseph **Jacquemet**, principal clerc d'avoué demeurant à Grenoble ; 9° Jules François **Jacquemet**, propriétaire agriculteur demeurant à Allemont ; 10° Anna-Juliette **Jacquemet** épouse sans profession de Joseph **Vial** facteur des postes en retraite avec lui demeurant à Grenoble et le dit **Vial** qui l'assiste et autorise ; 11° demoiselle Angèle-Blanche-Yvonne **Jacquemet** mineure sous la tutelle dative du dit Eugène-Augustin **Jacquemet** susnomme, son oncle, demeurant avec lui, agissant pour elle à raison de l'opposition d'intérêts existant entre elle et son dit tuteur Monsieur Paul **Duche**, professeur a la Faculté de Droit de Grenoble y demeurant, tuteur ad hoc designé par le Conseil de famille, ayant tous Me **Tartanson** pour avoué.

En presence de : 1° Jean-Baptiste **Chalvin**, cultivateur et ancien maire demeurant a Villard-Reculas (Isère) subrogé tuteur adhoc des mineurs **Chaix** et 2° Monsieur **Noyrey** Marius, propriétaire au Verney commune de Vau-

© VILLE DE SISTERON

# GARAGE MODERNE

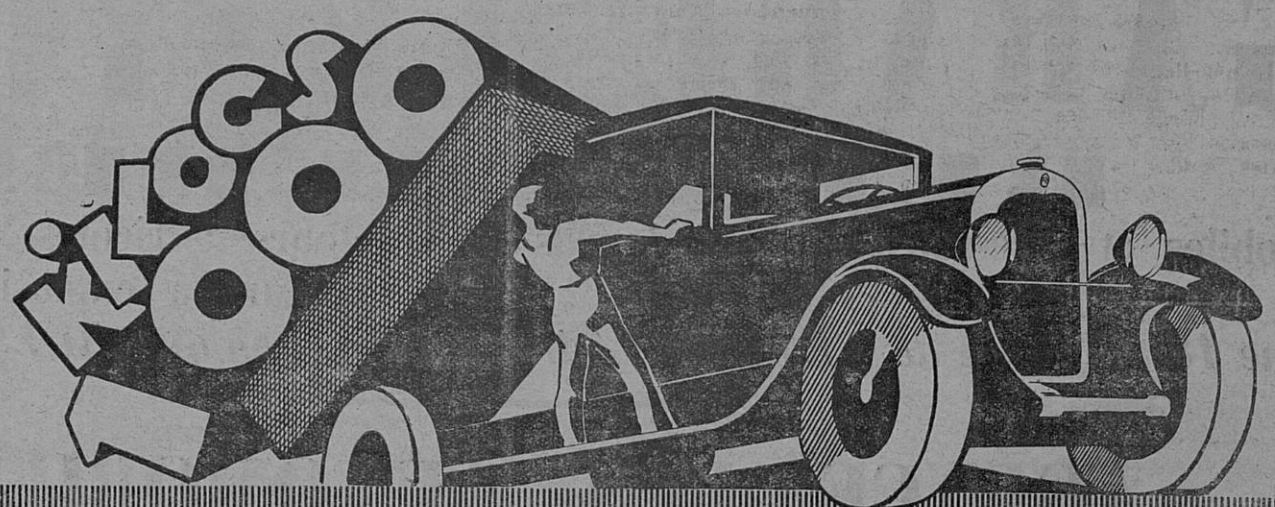


**Au salon de l'Automobile - véhicules utilitaires - 15-25 novembre**

## LA 10 CV CITROËN C4

CHARGE UTILE

**UNE TONNE**

Spécialement construite pour le transport rapide de chargements pouvant atteindre 1.000 kgs, la 10 CV CITROËN C-4 1 tonne possède, grâce à sa large voie (1 m 42), des carrosseries vastes, aptes à recevoir les marchandises les plus encombrantes.

Son moteur puissant (4 cyl. 72×100) entraîne allégrement la voiture, dans les côtes les plus rudes et sur les chemins les plus mauvais. Sa robustesse à toute épreuve, sa faible consommation en font indiscutablement le mode de transport " poids lourd " le plus économique.

*Tous nos modèles sont vendus à crédit en 12 ou 18 mensualités*

*Demander le tarif complet à l'usine ou à ses 5000 agents*

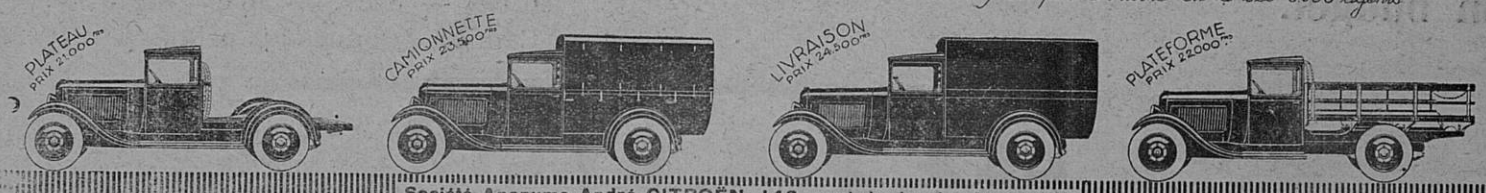


Société Anonyme André CITROËN, 143, quai de Javel - Paris (XV)

— Francis JOURDAN — Avenue de la Gare — SISTERON —



**DRAPERIES - NOUVEAUTES - TISSUS ET LAINAGES**

**P. HONORÉ**, ancienne maison Ravoux, place du marché, 21

Confections pour hommes, dames et enfants. -:- Lingerie, Bonneterie, chapeaux, etc. -:- Articles de mariage et de 1re communion. Maison de confiance vendant meilr marché à qualité égale


jany (Isère) subrogé-tuteur de la mineure **Jacquemet** qui ont été sommés régulièrement conformément à la loi.

A la vente par licitation de l'immeuble ci-après désigné, situé à Peipin, dépendant de la succession de dame Marie Chaix, Veuve Blanc Bernard, sans profession à Peipin

**Désignation de l'immeuble**

LOT UNIQUE

**Maison d'habitation**

au village de Peipin, Rue du Four, numéros 55 et 56, Section D du plan cadastral confrontant : au levant, Richaud Ferdinand ; au midi, la rue du Four ; au couchant, Lieutier et Zaniou ; au nord, Imbert Léon.

**Mise à Prix** : ci. . . . . **1.500 francs.**

Pour tous renseignements s'adresser à M. **Buès**, dépositaire du cahier des charges.

**J. Tartanson.**


## Sisteron-Electricité

Fournitures Générales pour l'Electricité

Grand Choix de lustres fer forgé

**Abat-jours —o— Suspensions**

*Fers à repasser 110 et 220 volts*

Lampes Monowatts et Demiwatts de tous voltages

**INSTALLATIONS et Réparations Garanties**

**L. BOCCARON**, ELECTRICIEN **4, Traverse de la Place, SISTERON** – (B-A)


**On demande** un Jeune Homme de 15 à 17 ans, pour travail de bureau.

*S'adresser au bureau du Journal.*

**PORCS** CASTEL Elevage VIERON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, Expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. – Demandez mes prix pour toute catégorie. Écrivez-moi.



## RADIOLA

Récepteur de luxe à 6 lampes et à cadre

construit sur un principe nouveau et breveté.

**RADIOLA** ne craint pas l'essai comparatif que nous vous engageons à nous demander.

**RADIOLA** est garanti contre tout vice de construction et son prix n'est que de 700 francs.

Agence : **C. FIASTRE,**

*Mécanicien - Electricien*, **6, Rue de Provence, - SISTERON** - (B.-A.)

Téléphone N° 80.



## HERNIE

Le célèbre *appareil pneumatique sans ressort*, dont la création a révolutionné l'Art herniaire, n'est appliqué que par les Spécialiste éminents des **Etablissements A. LAVERIE** de Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de bourse *défiez-vous des imitations.*

*Le Seul Spécialiste* des Etablissements **LAVERIE qui reste continuellement dans votre région**, vous donnera gratuitement ses conseils dans les villes suivantes de 9 h. à 4 h. à

VEYNES, dimanche 24 mars, Hôtel Dousselin (de m di à 4 h.)

GAP, lundi 25 mars, Hôtel des Négociants.

FORCALQUIER mardi 26 Mars, Hôtel Lardeyret.

SISTERON, vendredi 29 Mars, Hôtel des Acacias.

DIGNE, Samedi 30 Mars, Hôtel Remusat

**Traité de la Hernie.** des **Varices** et des **Affections abdominales**

Conseils et renseignements gratis et discrètement A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, Paris


**Remise gratuite** de graines *de Vers-à-Soie* achat de cocons frais. S'adresser à M. **Barthelemy**, amandes, SISTERON.


## HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

Grace aux célèbres appareils sans ressort à **compression souple** de

**M. GLASER** le grand spécialiste de **Paris**, 44, Bd **Sébastopol**, la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils, appliqués à des milliers de désespérés, réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **sécurité**, la **santé**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **guérison définitive.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie, doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 8 heures à 4 heures à

SISTERON, 18 mars, de 10 h. à 5 h. Hôtel des Acacias.

MANOSQUE, samedi 23 mars de 9 h. à 4 h. Hôtel Pascal.

FORCALQUIER, lundi 1e avril, de 8 h. à 3 h. 30, hôtel des Voyageurs.

ORAISON, 2 avril, hôtel Nègre.

Les MEES, vendredi 5 avril hôtel Barras.

DIGNE, 6 et 7 avril, hôtel Boyer-Mistre.

Nouvelle **Ceinture perfectionnée**, *pour déplacements de tous organes*

**Traité de la Hernie**, franco sur demande à M. GLASER, 34, Bd Sébastopol, Paris.

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron



**GRANDS MAGASINS MODERNES AUX**

## DAMES DE FRANCE

**78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE**

**du 2 au 13 Mars**

**RECLAME EXCEPTIONNELLE de Literies et Meubles**

Modèles inédits. Prix spéciaux

Chaussures. Voitures d'enfants Machines à coudre - Chauffage

Seuls dépositaires de la bicyclette "LA RAFALE"

**MEUBLES**

LITERIE EN TOUS GENRES

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITÉS DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :

Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,

Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.

*Téléphone N° 48 — Chèq. postal 61.72*



## BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

**Siège Social à Gap, Rue Carnot**

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

*Comptes-Courants Commerciaux*

Dépôts de fonds avec intérêts

*Encaissements d'effets de Commerce*

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

**Opérations de Bourse**

*Paiement de Coupons*

Location de Coffres-forts.


© VILLE DE SISTERON

# GARAGE CENTRAL

## BUES FRERES

**Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles**
**Moteurs à explosion et électriques**

***Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos,* SISTERON**

## AGENCE DES AUTOMOBILES

# RENAULT

**Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.**

*les 6 CV.*

| | |
|---|---|
| Chassis nu industriel | 13 600 frs. |
| Carrosserie Commerciale, 400 kg. | 17 600 « |
| Conduite Intérieure 4 places | 19 900 « |
| Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe* | 21 500 « |

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc. jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre*.

## LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

# RENAULT

**MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT**

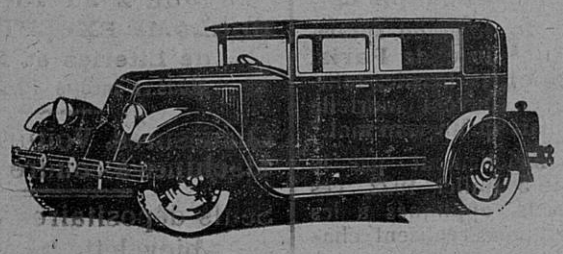

**Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.**

**Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.**

| PRIX DES MODÈLES | MONASIX | VIVASIX |
|---|---|---|
| Torpedo | 25.500 Fr. | 35.500 Fr. |
| Conduite Intérieure | 26.500 - | 36.800 - |
| Berline | ..... | 36.800 - |
| Conduite Intérieure 7 places | ..... | 39.800 - |

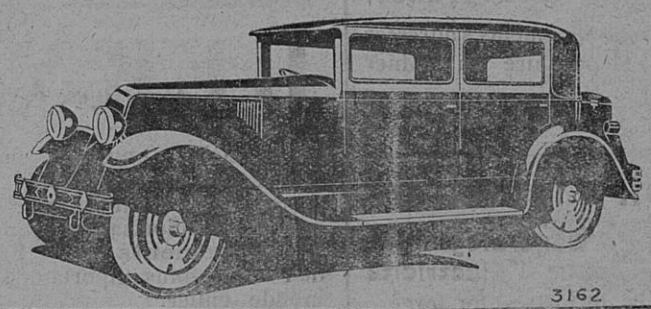

**RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)**

3162

RENAULT-BILLANCOURT (Seine)

# NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON